

Identification de l'auteur :

Nom : Victor

Prénom : Charly Camilien

Adresse : 13, rue des Frères Lumière, Brunstatt-Diddenheim, France

Adresse email : charly-camilien.victor@uha.fr / cavichard@yahoo.fr

Institution: Université de Haute Alsace (UHA)

Fonction : Doctorant en sociologie à l'UHA, laboratoire SAGE (dir. J.Stoessel-Ritz).

Acronyme : VICCA

Titre

Les organisations de l'Economie Sociale et Solidaire en Haïti : quel rôle dans la *structuration de l'action publique* pour le *développement socio-économique endogène* des territoires ? Cas de la commune de Lascahobas (Haïti).

Résumé

Ce travail de recherche tend à expliquer le rôle des organisations de l'économie sociale et solidaire (OESS), et leur contribution dans la structuration de l'action publique pour le développement socio-économique endogène des collectivités territoriales haïtiennes. Partant de l'idée que cet apport ne peut provenir que des solidarités endogènes, des enquêtes de terrain ont été menées en Haïti auprès des opérateurs de développement, des élus locaux et des groupes de solidarités de base. En effet, il a été constaté une absence de vision partagée de l'action publique du développement en raison de la stratégie de dissimulation ou de résistance des acteurs de l'ESS en milieu rural, majoritairement paysans, en conflit latent avec les ONG internationales qui les transforment en sujets d'expériences au nom des commandes publiques internationales. Ces dernières sont vues comme une menace pour les solidarités endogènes en imposant des modèles exogènes d'infantilisation des acteurs politiques nationaux sous prétexte de modernisation ou mieux en raison de la tendance à l'uniformisation encouragée par la société de marché à l'échelle mondiale (Ferrera de Lima,2004). En fait, les institutions locales jugées incompetentes se trouvent dans une position de subalterne face aux exigences toujours nouvelles des stratégies qu'elles n'ont jamais le temps de maitriser en raison de la variabilité constante des recettes et des formules de développement. En ce sens, les communautés locales dont Lascahobas se trouvent livrées à la vision impérialiste des ONG

qui sont logiquement incapables de les accompagner à travers leurs véritables aspirations en rapport au processus de valorisation des ressources territoriales.

Mots Clés

Collectivités territoriales, action publique pour le développement, développement socio-économique endogène, ressource territoriale

1. Etat de la situation

1.1. Contexte

Suite au séisme du 12 janvier 2010, la situation socio-économique d'Haïti est devenue de plus en plus critique voire désastreuse (Dumont, 2010), ce qui a relancé le débat sur la reconstruction d'Haïti par une remise en cause du modèle de l'économie libérale qui se cherche encore et de l'efficacité de l'aide au développement à travers l'ingénierie internationale (Thomas, 2013) qui procède par instrumentalisation des structures sociales et politiques existantes. Cependant, avec un marché de plus en plus exclusif, la population haïtienne, comme toujours, s'est remise peu à peu grâce à leur débrouillardise, l'entraide et la solidarité qui constituent la toile de fond historique de cette société en dépit de la marginalisation continue des catégories sociales qui ne cessent de résister en tant que sujets historiques (Trouillot, 2011).

Il importe de noter qu'en dépit du fait que, dès le premier article de la constitution haïtienne de 1987, le pays est présenté comme une république coopératiste, l'Etat haïtien n'arrive pas à se libérer du rôle subalterne de la politique néocoloniale de la communauté internationale qui ne prend pas en compte les dynamiques en train de se développer au sein des associations traditionnelles de solidarité, d'entraide, et de coopération (Elie, 2010). Cela résulte bien de la dépendance institutionnelle entretenue (Thomas, 2013) au profit de la logique développementaliste de l'international entraînant la désintégration de l'esprit communautaire (Ferrera de Lima, 2004) et la perturbation des liens sociaux jugés archaïques (Woolcok, Narayan, 2000) dans le milieu paysan afin de faire advenir des urbains, condition indispensable pour la modernisation prônée par les occidentaux (Pinton, 2014). D'où l'échec de la mise en œuvre de certains programmes de développement dont le PSDH¹ n'ayant visé que la territorialisation de l'offre des services et la formalisation du secteur informel par le biais des mécanismes du crédit causant l'endettement continu des couches défavorisées qui

¹Plan Stratégique pour le Développement d'Haïti

mobilisaient autrefois leur propre épargne (Gelinas,1994), ce qui donne lieu à plus de disparités socio-économiques .

1.2. *Processus d'instrumentalisation des solidarités endogènes*

Dans le cadre de cette logique économiciste (Polanyi, 2007) et restreinte du développement, le secteur de l'économie sociale et solidaire n'est proposé que comme alternative pour réduire la pauvreté par la résorption du chômage sur le court terme ou comme *amortisseur de crise* (Demoustier, et al, 2013, p.7). En ce sens, la portée socio-politique et territoriale des structures de solidarité locales n'est pas saisie en rapport à leur capacité de mobilisation citoyenne, de mise en valeur des acquis territoriaux, et de la promotion des valeurs de justice sociale, etc. Néanmoins, le Levier (FECAPH)², se donne pour mission d'amener les membres à s'inscrire dans une logique de développement économique endogène. Pour atteindre de tels objectifs, il lutte pour que les caisses membres participent aux décisions qui sont prises par les autorités et la société civile locale. Pourtant, l'ensemble de ces coopératives d'épargne et de crédit en fonction des exigences comptables et financières ne font qu'accroître les inégalités et le cantonnement des gens à certaines activités individuelles à peine rentables sur le court terme, ce qui met en cause leur principe d'utilité sociale (Elie, 2010).

En ce sens, une remise en question de l'idée qu'une organisation localisée au niveau d'un territoire rural reculé soit inévitablement intéressée par le développement socio-économique s'avère nécessaire. En fait, pour bénéficier des avantages fiscaux, la majorité des organisations ou associations installées dans ces territoires se déclarent et sont considérées par les dirigeants locaux comme secteur sans but lucratif. Il ne s'agit parfois que des groupes d'intérêts individuels causant l'effritement des valeurs coopératives et collectives locales au nom des principes de fonctionnement de l'associationnisme moderne³ (Gabaud, 2001). En effet, pour mieux appréhender le problème, l'hypothèse suivante sert de fil conducteur : les organisations de l'économie sociale et solidaire, instrumentalisées par les ONG en absence de politiques publiques de soutien, agissent de manière paradoxale sur les territoires en Haïti puisque leurs objectifs tendent à s'éloigner de l'intérêt général.

2. *Logique politique de proximité et de complémentarité entre les acteurs*

2Fédération des Caisses Populaires Haïtiennes

3« l'association moderne réfère à une situation d'attente qui suppose à dans un premier temps une réponse à la démarche d'adaptation de l'État, à la démarche de réforme mise sur pied par les ONG » (Gabaud,2001,p.171)

En réalité, la politique de décentralisation permet de créer de nouvelles dynamiques relationnelles *entre les dirigeants locaux et les citoyens, entre les politiques et les acteurs socioéconomiques*, ce qui intensifie la vie associative locale (Demoustier, 2005, p.121) avec la reconnaissance ou le renforcement des structures locales à travers un dévouement citoyen (Hechter, 1987) propice à l'éclosion des dynamiques de rationalité collective endogène (Dorvilier, 2008). Dans ce cadre, les structures de l'ESS en raison de leur ancrage territorial demeurent les principaux acteurs capables d'assurer la matérialisation des stratégies collective, coopérative et volontariste (Pecqueur, 1990).

En conséquence, il importe de tenir compte de deux aspects propres au tissu économique local pour amorcer le développement socio-économique des territoires : d'abord, la mouvance politique active à créer par les acteurs de la société civile, ensuite la prise de responsabilité des dirigeants locaux dans la lutte pour la proximité et la prestation des services. Un tel appui pourrait assurer le décollage des communautés locales par le biais des organisations de base dans un souci de concertation, de coproduction et de codécision entre l'Etat et la Société civile (Favreau, 2005). En ce sens, le rôle que les collectivités territoriales devraient habituellement jouer comme coordonnatrices de la rationalité collective des acteurs mérite d'être élucidé dans le cas haïtien où il existe un défaut majeur de compréhension des dynamiques endogènes de solidarité pouvant servir d'appui solide à l'action publique territoriale. A cela s'ajoute le fait que les schémas « descendants » (Pinton, 2014) de planification dictée par les développeurs internationaux n'ont pas réellement changé.

2.1. Les collectivités territoriales dans le rôle de facilitateur

Le territoire demeure un système social et économique doué d'une certaine complexité mais ouvert (Courlet et Pecqueur, 2013). Etant doté de pouvoir politique, les collectivités territoriales ont la possibilité d'agir pour amener les acteurs ou les structures associatives d'un territoire à mobiliser les ressources nécessaires pour le développement, d'où leur responsabilité majeure dans la facilitation de l'ancrage des initiatives locale. De plus, en s'engageant auprès des organismes ayant un rôle d'animateur, elles peuvent encourager le dialogue territorial en tant qu'organes responsables du dynamisme local. Pour remplir ces missions, il est nécessaire que les synergies entre multi-acteurs soient assurées dans une logique participative et d'une vision partagée du territoire, ce qui pourrait permettre de porter des projets propres à encourager la solidarité économique territoriale et faire naître une

intelligence collective, facteur clé pour une meilleure appropriation des potentialités existantes (Landel et Pecqueur, 2011).

2.2. Développement socio-économique endogène en question

Le développement socio-économique des localités passe généralement par la valorisation des acteurs et des processus locaux comme facteurs déterminants dans la construction sociale par le biais des réseaux de relations sociales, économiques, et politiques (Murdoch, 1994). En ce sens, les actions entreprises au niveau local se rapportent souvent aux valeurs de la communauté, ce qui pourrait influencer l'ensemble des décisions prioritaires. En dehors de ces forces endogènes de la dynamique locale, il revient également de considérer l'ensemble des tendances socio-économiques environnantes sans remplacer les acteurs locaux par des agents externes (Frej et al, 2003) car c'est de la complémentarité des initiatives des acteurs locaux et de leur cohésion qu'un territoire aboutit à un développement socio-économique équilibré et *endurable* (Gélinas, 1994). En fait, la construction des réseaux par les différents acteurs représente un atout majeur pour la mobilisation des ressources nécessaires en raison de leur rapport politique, social et économique par la multiplication des interactions et le croisement des compétences pour aboutir à une *territorialité résistante* (Dorvilier, 2008) des dispositifs locaux de solidarité économique et sociale.

2.3. La force d'ancrage des OESS

L'ancrage territorial des OESS participe à la construction d'une réalité socio-économique de proximité et à la mobilisation des acteurs influençant le mode de gouvernance locale (Pecqueur et Itcaina 2010), ce qui suppose la prise en compte de la mémoire sociale du territoire liée à un passé caractérisé par la solidarité, le coopératisme et le mutualisme, propres aux symboliques socio-culturelles (Gardin et Laville, 1997). C'est le cas en Haïti où ces dimensions servent comme facteurs de résistance et de réponse aux besoins socio-économiques de base.

3. Secteur ESS et Collectivités territoriales en Haïti

3.1. Portée historique de la Coopération en Haïti

Tout compte fait, l'évolution des organisations de l'économie sociale et solidaire est inhérente à l'histoire et au fonctionnement de la structure agraire du pays. Soumis à des modèles de tenure contraignants sur de petites parcelles où la plupart du temps, ils étaient souvent exploités par les grands propriétaires appelés « grandons »⁴, les paysans s'étaient toujours regroupés pour y faire face. En premier lieu, pour aller à l'encontre de l'ancienne structure

⁴Rentiers visant le contrôle des activités économiques des paysans

esclavagiste, les gens devenus libres ayant refusé de se soumettre au modèle d'agriculture d'exploitation ont formé des structures solidaires pour affermer des terres et travailler collectivement. Il existait donc de grandes sociétés (sociétés Congo, Mazonn, Ibo, Djoumba) et des escouades qui se sont révoltées également contre le monopole des grands propriétaires en s'étant approprié des montagnes et de certaines plaines qu'elles ont rendues cultivables pour produire du café dans un cadre coopératif (Elie, 2015).

En ce qui a trait à la structure politique dominante du pays, les dirigeants ont toujours voulu empêcher les paysans de se regrouper sous peine d'être accusés de communistes et en raison de leur aversion pour cette idée de démocratie prônée dans les organisations. Le code pénal haïtien a interdit toute rencontre de plus de vingt personnes sans autorisation jusqu'en 1986 (Elie, 2015) ce qui donnait libre champ aux acteurs religieux qui stigmatisaient les pratiques anciennes des paysans fondées sur les valeurs de cohésion sociale et d'entraide mutuelle suivant un système circulaire d'organisation du travail agricole (Gabaud,2001) pour imposer leurs modèles d'économie sociale et solidaire.

3.2. L'ESS, une approche par les valeurs en Haïti ?

Au pays, tout secteur qui encourage la vie collective, la solidarité et l'intégration économique peut être considéré comme économie sociale et solidaire, voilà pourquoi la viabilité économique et le renforcement de la cohésion sociale et l'entraide demeurent les valeurs privilégiées. En fait, il s'agit d'une approche davantage centrée sur des compromis issus des normes sociétales caractéristiques de ces milieux sociaux même si de plus en plus de structures micro-financières récentes de coopératives d'épargne et de crédit promues par les développeurs dans le cadre de solidarité internationale détiennent actuellement un statut juridique. Toutefois, l'intérêt reste similaire pour toutes les formes traditionnelles de solidarité à savoir organiser collectivement l'économie dans leur communauté d'implantation pour l'avancement et le développement de celle-là. Il s'agit pour elles d'un projet de société qui doit passer par l'éducation, la culture, et la protection de l'environnement d'inspiration généralement paysanne, preuve d'un pragmatisme de résistance hérité des valeurs ancestrales (Elie, 2010).

3.3. Niveau d'implication des OESS de Lascahobas à son développement

3.3.1. Le cas de COOPECLAS, la plus grande structure et de KOSODES

En effet, la Coopérative d'Épargne et de Crédit de Lascahobas (COOPECLAS) participe à la dynamique économique à Lascahobas plutôt résumée à des activités de débrouillardise et de consommation personnelle. Elle contribue significativement au financement de projets dans différents secteurs (éducation, construction, transport, commerce). La COOPECLAS protège quoique marginalement la commune de Lascahobas de l'insécurité financière ou la fuite des capitaux car les excédents tirés et les épargnes collectées sont réinvesties à Lascahobas sous forme de crédit. Néanmoins, étant donné que les principales activités menées sont très peu innovantes et originales, elles contribuent moins à la dynamique territoriale et le processus coopératif entre les acteurs locaux n'est pas bien instauré, ce qui explique que les retombées en termes d'utilité sociale sur le développement de Lascahobas paraissent plutôt isolées. D'autres structures existent au niveau de la commune dont KOSODES avec pour objectif principal de former à l'entrepreneuriat, d'assister et de promouvoir des initiatives collectives, d'accorder des prêts solidaires particulièrement dans le secteur de l'élevage. En dépit du fait qu'il s'agit d'initiatives locales, les ressources financières de démarrage viennent la plupart du temps des organismes extérieurs qui imposent leur logique dominante, ce qui freine l'élan propre de coopération générée par l'épargne locale (Gélinas, 1994) et la mise en valeur des principales ressources du terroir.

3.3.2. Relations entre élus, ONG internationales et organisations de base(OESS) en Haïti

Les différentes organisations de base émergent suivant des mécanismes d'auto-organisation à la base de la vie communautaire ayant toujours été prédominants avec des principes endogènes centrés sur l'apport du travail, de la solidarité intrafamiliale ou intracommunautaire, de la subsistance ou sobriété en matière de consommation en terme de besoins basiques, (Razeto, 2018). Depuis la fin de la décennie 80, les ONG internationales tentent de les soumettre aux exigences du capital tout en empiétant sur le rôle des élus dans l'exécution des prérogatives de la communauté internationale suivant les programmes *d'ajustement structurel, de développement, et de bonne gouvernance* (Boidin, & Djeflat,2009). etc. Une telle situation a engendré la méfiance des structures locales de solidarité envers les élus locaux qui deviennent les principaux complices de cette démarche, ce qui a entravé la réalisation du dialogue territorial, la synergie et la complémentarité des actions des différentes structures de proximité. En conséquence, aucune dynamique relationnelle ne s'est proprement créée entre les élus et les citoyens pour matérialiser

collectivement les stratégies de développement coopératif endogène. D'autant plus que généralement, cette difficulté de coopération réside aussi dans l'instrumentalisation habituelle des structures d'économie sociale et solidaire par les Organisations Internationales ou leur politisation par certains leaders, ce qui les empêche d'être de véritables opérateurs territoriaux capables d'assurer la rationalité collective.

Au final, la dépendance par rapport aux fonds externes crée un cercle vicieux ne permettant pas vraiment de bien impliquer et mobiliser les structures de solidarités au niveau de la commune de Lascahobas autour des ressources propres du territoire. En conséquence, les organisations locales de solidarité se plaignent souvent de l'absence de supports financiers utiles alors qu'autrefois elles développaient elles-mêmes *la dynamique d'épargne volontaire* (Gélinas, 1994) dans le cadre du développement solidaire et endogène de leur communauté. Ainsi, les ONG internationales avec des projets souvent incompatibles avec les besoins réels de la population qui se trouve de plus en plus exclue de la participation active ont contribué au dépérissement des savoirs pratiques ancrés dans le milieu paysan en matière d'auto-organisation, d'autogestion, et de mise en valeur des ressources jugées marginales mais nécessaires au *développement des valeurs, des capacités et des énergies créatrices* (Razeto, 2018, p.122) .

Conclusion

Tout en tenant compte des limites de cette étude, elle nous permet de comprendre que le secteur des coopératives aide les ménages de la classe défavorisée de Lascahobas. Il permet à certaines personnes de s'initier aux affaires et de s'intégrer davantage dans le tissu social et sortir de la précarité économique. Cependant, penser à la structuration du développement socio-économique endogène du territoire suppose d'abord un cadre de pensée partagé par l'ensemble des opérateurs locaux dans un souci d'autonomie de fonctionnement, ce qui n'a pas été le cas. De toute façon, les groupements de proximité instrumentalisés agissent de façon paradoxale et n'arrivent pas effectivement à influencer l'action publique territoriale à cause de l'esprit développementiste et interventionniste des opérateurs étatiques et internationaux.

Néanmoins, il faut souligner que les groupements traditionnels de solidarité en milieu rural mettent aussi en déroute les développeurs qui se croient jouir de leur crédulité en utilisant leur mode spécifique interne d'organisation pour rendre inefficaces les interventions réalisées à

l'encontre de leurs propres et vraies aspirations. Ainsi, ces porteurs de projets non spécifiquement ancrés dans ces territoires ruraux n'arrivaient jamais à pénétrer ou traverser *les mécanismes intimes du monde paysan haïtien* (Barthélemy, 1989, p.62).

Références bibliographiques

Artis, A., Demoustier D. et Puissant, E. (2009), "Le rôle de l'économie sociale et solidaire dans les territoires : six études de cas comparées." *Revue internationale de l'économie sociale* 314: 18–31. DOI : 10.7202/1020962ar.

Barthelemy, G. (1989). « Le pays en dehors. Essai sur l'univers rural haïtien ». Port-au-Prince, Editions Henri Deschamps et CIDIHCA.

Boidin, B. & Djeflat, A. (2009). « Spécificités et perspectives du développement durable dans les pays en développement ». *Mondes en développement*, 4(4), 7-14. <https://doi.org/10.3917/med.148.0007>

Comité Scientifique RMB, (2015), « L'Economie Sociale et Solidaire pour le développement humain et durable des villes et des territoires : *Texte de problématique* » 7^{ème} Rencontres du Mont-Blanc 2015.

Courlet, C. et Pecqueur, B. (2013), « L'économie territoriale. » Presses universitaires de Grenoble, 144 p. (ISBN 978-2-7061-1828-9).

Demoustier, D. (2005), « Economie sociale et développement local », *cahiers coordonnés par D. Demoustier, collection « entreprendre autrement- les cahiers de l'économie sociale »*, Edition L'Harmattan.

Demoustier, D., Meyer, C., Elayachi, A., Ortiz, L., Rousseaux, M., El Jid, O., Toucas-Truyen, P. & Caire, G. (2013). « Temps forts ». *Revue internationale de l'économie sociale*, (329), 7–15. <https://doi.org/10.7202/1017928ar>.

Denieuil, P.N. (2005), « Introduction aux théories et à quelques pratiques du développement local et territorial : Analyse et synthèse bibliographique en écho » in : *séminaire de Tanger (25-27 novembre 1999. SEED Document de Travail no 70*.

Dorvilier, F. (2008) « Gouvernance associative et production politique du territoire en Haïti ». ALTERNATIVES SUD, VOL. 15-2. En ligne: <https://www.cetri.be/IMG/pdf/6-2.pdf>

Dumont, G. (2010). « Haïti, les marqueurs de la pauvreté. *Population & Avenir*, » 2(2), 3-3. <https://doi.org/10.3917/popav.697.0003>

Elie, J.R. (2010) « Economie Sociale et Solidaire en Haïti : les trois colloques de 2007 » *Cahiers du Centre de Recherche sur les Innovations Sociales (CRISES)*, Collection Etudes Théoriques-no ET1005

Elie, J.R. (2015), « Économie sociale en milieu rural haïtien : ancrages, parachutages, hésitations et responsabilités » in *alternatives sud*, vol. 22-2015, *L'économie sociale et solidaire, levier de changement?*

Favreau, L., (2005) « Économie sociale et politiques publiques : la question du renouvellement de l'État social au Nord et de sa construction au Sud ». *Cahiers du CRISES* : Collection Études théoriques – no ET0509.

Figuière, C., (2006) « Sud, développement et développement durable : l'apport de l'économie politique », *Vertigo* - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Volume 7 Numéro 2 | septembre 2006, mis en ligne le 08 septembre 2006, URL:<http://journals.openedition.org/vertigo/2287> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.2287>.

Ferrera de Lima, J. (2004) les limites et le potentiel du développement durable. DOI: 10.15210/INTERFACES.V2I1.6383

Frej, S. et al. (2003) « La construction sociale des localités par des acteurs locaux : conceptualisation et bases théoriques des outils de développement socio- économique », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 30 | 2003, mis en ligne le 01 mai 2003, consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://interventionseconomiques.revues.org/966>.

Gabaud, P.S. (2001). « Associationisme Paysan en Haïti : Effets de permanence et de Rupture. » Port-au-Prince : Éditions des Antilles.S.A. 194p.

Gardin L. et Laville J.L., (1997), « *Les initiatives locales en Europe : bilan économique et social* », CRIDA-LSCI-Paris.

Garlot, F. (2020), « Inscrire l'économie sociale et solidaire dans une pensée décoloniale : un enjeu d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale », dans Stoessel-Ritz, Josiane et Blanc, Maurice (Dir), *Comment former l'économie sociale et solidaire ?*, Rennes, France : Presses Universitaires de Rennes.

Gélinas, J.B. (1994) « Et si le Tiers Monde s'autofinçait : de l'endettement à l'épargne. » Montréal(Québec), Les Éditions Écosociete.

Ghislaine, V Munongo, N et al. (2019), « La conception et l'implémentation du développement durable sous l'influence des savoirs endogènes », *Hyper Article en Ligne - Sciences de l'Homme et de la Société*, ID : [10670/1.uuy0fz](https://doi.org/10.4000/1.uuy0fz).

Gonzalez-Laporte, C. (2014), « Recherche-action participative, collaborative, intervention... Quelles explicitations? » [Rapport de recherche] Labex ITEM. 2014. <hal-01022115>

Hechter, M. (1987) "Principles of Group Solidarity". Berkeley & Los Angeles: University of California Press.

Landel, P.A et Pecqueur B. (2011), « l'opérateur territorial, vecteur du changement » 48° colloque ASRDLF, *Migrations et territoires*, Jul 2011, Fort de France, France. <halshs-00616349>.

Long, N.(1994) « Du paradigme perdu au paradigme... retrouvé ? Pour une sociologie du développement orientée vers les acteurs. », Bulletin de l'APAD [En ligne], 7 | 1994, mis en ligne le 13 décembre 2007, URL : <http://journals.openedition.org/apad/2183> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/apad.2183>.

Pecqueur, B. (1990), « Le développement local. Syros », *Alternatives Economiques, In: Économie rurale*. N°197,1990.pp.53-55;https://www.persee.fr/doc/ecoru_00130559_1990_num_197_1_4063_t1_0053_0000_4

Pecqueur, B. et Itcaina X., (2010) « Economie Sociale et Solidaire et Territoire: un couple allant de soi? » *recma–revue internationale de l'économie sociale* n ° 325 ; *Dossier–ESS : de l'approche entrepreneuriale à une perspective institutionnaliste*.

Pinton, F. (2014). « De la période coloniale au développement durable: Le statut des savoirs locaux sur la nature dans la sociologie et l'anthropologie françaises ». *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2(2), 425-450. <https://doi.org/10.3917/rac.023.0425>.

Polanyi, K. (2007). « Le sophisme économiciste ». *Revue du MAUSS*, 1(1), 63-79. <https://doi.org/10.3917/rdm.029.0063>

Murdoch, J. (1994). "Weaving the seamless web : a consideration of network analysis and its application to the study of the rural economy." Newcastle-upon-Tyne: University of Newcastle-upon-Tyne, Centre for Rural Studies, Working Paper 3.

Woolcok, M.; Narayan, D. (2000). « Social capital: implication for development theory, research and policy, » the World Bank Research Observer, vol.15, no2, p.225-249.

Razeto Migliaro, L. (2018). "Economía popular de solidaridad : identidad y proyecto en una visión integradora" .Santiago : Univérsitas Nueva Civilización,177p.

Shearmur, R. Courlet, C. et Pecqueur, B. (2013), « L'économie territoriale ». Presses universitaires de Grenoble, 144 p. (ISBN 978-2-7061-1828-9). *Cahiers de géographie du Québec*, 58(163), 138–139. Doi:10.7202/1028945ar.

Thomas F., (2013). « L'échec humanitaire : le cas haïtien. » Bruxelles : Couleur Livres, 80 p.

Trouillot, L. (2011) « Haïti : le Bien et le Mal... », *Humanitaire* [En ligne], 27 | 2010, mis en ligne le 19 janvier 2011, consulté le 24 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/humanitaire/881>

Van Schendel, V. Huot, G. (2016), « Economie sociale et développement des territoires. » *Revue Vie Economique*, volume 8 numéro.